

Conditions spécifiques au produit Adobe Substance 3D Assets

Date d'entrée en vigueur : mercredi 22 avril 2025. Remplace toutes les versions antérieures.

Les présentes Conditions spécifiques au produit pour les Substance 3D Assets régissent votre utilisation d'Adobe Substance 3D Assets (les « Conditions spécifiques au produit ») et sont incorporées par référence aux Conditions générales d'utilisation d'Adobe (les « Conditions générales ») disponibles sur le site www.adobe.com/go/terms_fr (les présentes Conditions spécifiques au produit et les Conditions générales sont collectivement appelées les « Conditions »). Les termes commençant par une majuscule et non définis ici ont la signification donnée dans les définitions des Conditions générales. Les références aux « Services » dans les présentes Conditions spécifiques au produit renvoient aux Substance 3D Assets.

1. Définitions.

- 1.1. « **Œuvre plus vaste** » désigne une nouvelle œuvre d'auteur qui incorpore une Ressource Substance 3D non modifiée.
 - 1.2. « **Œuvre modifiée** » désigne une nouvelle œuvre d'auteur créée, au moins en partie, en modifiant une Ressource Substance 3D.
 - 1.3. « Substance 3D Asset(s) » désigne les Substance 3D assets (y compris, les matières, les modèles, les éclairages, les atlas et les décalcomanies) qui sont disponibles sur la page Web Substance 3D Assets (ou 3D Assets), Substance Launcher, l'application de bureau Creative Cloud ou toute autre propriété appartenant à Adobe où ces ressources sont clairement identifiées en tant que Substance 3D Assets ou 3D Assets.
 - 1.4. « Utilisateur » désigne une personne qui peut utiliser des Substance 3D Assets ou y accéder.
2. Concession de licence. Sous réserve de votre respect des Conditions et du Nombre autorisé, nous vous accordons une licence permanente mondiale, non exclusive, limitée, révocable, non transférable, non sous-licenciable (sauf dans les cas expressément autorisés par les présentes Conditions spécifiques au produit) pour :
 - 2.1. utiliser, copier et modifier les Actifs de Substance 3D ;
 - 2.2. créer des œuvres dérivées basées sur les Actifs de Substance 3D uniquement sous la forme d'une Œuvre modifiée ou d'une Œuvre de grande envergure ;
 - 2.3. copier, afficher publiquement, exécuter publiquement et distribuer les Substance 3D Assets uniquement tels que modifiés en une Œuvre modifiée ou intégrés dans une Œuvre de grande envergure ; et
 - 2.4. sous-licencier vos droits sur les Œuvres modifiées ou les Œuvres plus vastes via plusieurs niveaux de distribution.

3. Restrictions.

- 3.1. Les restrictions de licence suivantes s'appliquent à votre utilisation des Substance 3D Assets. Vous n'êtes pas autorisé à :
 - (A) afficher, représenter, distribuer ou sous-licencier publiquement une Ressource Substance 3D si elle n'a pas été (1) modifiée via une Œuvre modifiée ; ou (2) incorporée à une Œuvre plus vaste ;
 - (B) utiliser les Substance 3D Assets d'une manière qui permet à un tiers d'utiliser, de télécharger, d'extraire ou d'accéder aux Substance 3D Assets de manière autonome ;
 - (C) agir de quelque manière que ce soit sur la Ressource Substance 3D si votre action enfreint les droits de la propriété intellectuelle ou d'autres droits dont dispose une quelconque personne morale ou physique, tels que les droits moraux du créateur de la Ressource Substance 3D, les droits des personnes apparaissant dans la Ressource Substance 3D, ou les droits de toute personne ou entité dont la propriété figure dans ladite ressource ;
 - (D) intégrer une Ressource Substance 3D dans une quelconque marque déposée ou marque de service ou dans un quelconque logo ;
 - (E) utiliser la Ressource Substance 3D dans un contexte pornographique, diffamatoire ou illégal ;
 - (F) participer à une activité qui interfère avec ou perturbe Substance 3D, y compris ses serveurs et réseaux connectés, ou les Substance 3D Assets.

Pour éviter tout doute, vous ne pouvez pas afficher, représenter, distribuer ou sous-licencier publiquement une copie autonome et non modifiée d'une Ressource Substance 3D.

- 3.2. Vous pouvez distribuer les Substance 3D Assets uniquement telles qu'elles ont été incorporées dans une Œuvre modifiée ou une Œuvre plus vaste si (A) l'Œuvre modifiée ou l'Œuvre plus vaste, sans les Substance 3D Assets

intégrées, peut être qualifiée d'œuvre originale protégée par les droits d'auteur ; et (B) la valeur principale de l'Œuvre modifiée ou de l'Œuvre plus vaste ne réside pas dans les Substance 3D Assets elles-mêmes.

- 3.3. Vous n'êtes pas autorisé, et vous ne demanderez pas ni ne permettrez à des tiers d'utiliser les Services ou le Logiciel (ou tout contenu, toute donnée, Substance 3D Assets, sortie ou autre information reçue ou dérivée des Services ou du Logiciel) pour, directement ou indirectement, créer, former, tester, ou améliorer d'une autre manière tout algorithme de machine learning ou système d'intelligence artificielle, y compris, mais sans s'y limiter, les architectures, les modèles ou les pondérations.
4. Effet de la résiliation. Lorsque votre abonnement et la période de renouvellement prennent fin, vous perdez tous droits de téléchargement d'autres Substance 3D Assets. Conformément à la licence qui vous est concédée à l'article 2 (Licence) ci-dessus, vous pouvez continuer à utiliser toutes les Substance 3D Assets qui ont été téléchargées et payées avant la résiliation de votre abonnement, et lesdites Substance 3D Assets utilisées restent soumises aux Conditions. Nous ne sommes pas tenus de maintenir la disponibilité de vos Substance 3D Assets téléchargées après la résiliation de votre abonnement. Pour éviter tout doute, vous ne devez pas sous-licencier ou distribuer des Œuvres modifiées ou des Œuvres plus vastes qui ont été créées ou utilisées en violation de l'article 3 (Restrictions).
5. Propriété. Adobe et ses concédants de licence conservent tous les droits, titres et droits de propriété sur les Ressources Substance 3D.
6. VIP.
 - 6.1. Offre uniquement disponible pour la formule Substance 3D Assets EDU. La présente clause n° 6.2 s'applique à vous uniquement si vous disposez d'une licence pour la formule Substance 3D Assets EDU (l'**« Offre »**) via VIP. Uniquement en ce qui concerne les Substance 3D Assets concédés sous licence dans le cadre de la présente Offre, la licence des Substance 3D Assets contenue dans le texte principal de la clause 2 (à l'exception des sections (A) à (D), qui restent inchangées) est remplacée par la suivante : « Concession de licence. Sous réserve de respecter les Conditions et le Nombre autorisé, et uniquement dans le cadre des activités des Utilisateurs EDU, et à aucune autre fin, nous vous accordons une licence mondiale, non exclusive, limitée, révocable, non transférable, non sous-licenciable (sauf dans la mesure permise par les présentes Conditions spécifiques au produit) et perpétuelle (uniquement pour les utilisations spécifiques des Substance 3D Assets que vous avez faites avant la fin de votre abonnement et de toute période de renouvellement, y compris la Période de grâce) pour : ... ». Les activités approuvées des Utilisateurs EDU comprennent, par exemple, les activités liées aux cours des Étudiants et aux programmes de recherche pour les professeurs à l'École. La licence susmentionnée s'applique uniquement aux Utilisateurs EDU qui correspondent à la définition de l'Utilisateur EDU. Vous vous assurerez que l'accès à l'Offre sera révoqué à la fin de la Période de grâce pour toute personne qui ne répond plus à la définition de l'Utilisateur EDU. Uniquement en ce qui concerne les Substance 3D Assets qui sont concédés sous licence dans le cadre de cette Offre, la clause 4 est annulée et remplacée par ce qui suit : « À la fin de votre abonnement et de toute période de renouvellement, vous bénéficierez d'une période de grâce de 30 jours (« Période de grâce ») pour utiliser toute Substance 3D Assets téléchargée et payée avant ladite expiration ou résiliation, et toute Substance 3D Assets ainsi utilisée reste soumise aux Conditions. Les Substance 3D Assets téléchargées et payées avant l'expiration ou la résiliation, mais non utilisées avant la fin de la Période de grâce, ne sont pas considérées comme étant sous licence. Vous ne pouvez pas télécharger de Substance 3D Assets pendant la Période de grâce. Vous ne pouvez pas utiliser, à toute autre fin que celles autorisées pendant la Période de grâce, une Substance 3D Assets pour la première fois, ou dans un nouveau contexte (comme dans des Œuvres plus vastes ou des Œuvres modifiées), après l'expiration ou la résiliation de votre abonnement et de toute période de renouvellement. Immédiatement après la fin de la Période de grâce, vous devez supprimer toutes les Substance 3D Assets inutilisées. Nous ne sommes pas tenus de maintenir la disponibilité de vos Substance 3D Assets après l'expiration ou la résiliation de votre abonnement et de toute période d'abonnement. Vous ne devez pas sous-licencier ou distribuer des Œuvres modifiées ou des Œuvres plus vastes qui ont été créées ou utilisées en violation de la clause 3. » Dans les présentes conditions, (1) « Élève » et « École » ont la signification qui leur est donnée dans les Conditions spécifiques au produit pour l'enseignement primaire et secondaire (classes du CP à la terminale) ainsi que l'enseignement supérieur ; et (2) « Utilisateur EDU » a la même signification que celle donnée au terme « Utilisateur » dans les Conditions spécifiques au produit pour l'enseignement primaire et secondaire (classes du CP à la terminale) ainsi que l'enseignement supérieur.